

AGIR POUR LA MODÉRATION

pm Prévention
& Modération





LES SPÉCIALITÉS DE NOS RÉGIONS, MEILLEURES AVEC MODÉRATION

L'ALCOOL, C'EST MAXIMUM 2 VERRES PAR JOUR
ET PAS TOUS LES JOURS

SOMMAIRE

P5 | NOS ADHÉRENTS

P6 | ÉDITO

Agnès d'Anthonay,
Présidente de Prévention et Modération

P7 | PRÉVENTION ET MODÉRATION, FÉDÉRER LES INITIATIVES

Plus de 30 ans de prévention
Notre démarche

P8 | NOS PARTENARIATS, LA PRÉVENTION EN ACTION

La Prévention Routière,
agir contre le risque « alcool route »
Développer des outils pour sensibiliser largement
Soutenir les jeunes qui s'engagent
Chiffres clés

SAF France,
lutter contre l'alcoolisation des femmes enceintes
Le tour de France du SAFTHON contre l'alcoolisation fœtale
L'opération « Tables jaunes », une mobilisation multi-filières
Chiffres clés

P12 | AGIR PAR LA FORMATION

Loi Evin, mode d'emploi
« -18 ans, je contrôle ! »
Vente en ligne

P14 | LA MODÉRATION, UN COMPORTEMENT FRANÇAIS



**LES SPÉCIALITÉS
DE NOS
RÉGIONS,
MEILLEURES
AVEC
MODÉRATION**

L'ALCOOL, C'EST MAXIMUM 2 VERRES PAR JOUR
ET PAS TOUS LES JOURS

NOS ADHÉRENTS



Les Brasseurs de France

Fondé en 1878, Brasseurs de France, syndicat professionnel de la brasserie française, représente plus de 98 % de la production française de bière et a parmi ses membres 96 % de PME/TPE. Le syndicat fédère les brasseries artisanales, indépendantes, historiques, familiales et internationales qui génèrent plus de 4,1 milliards d'euros de chiffre d'affaires (chiffres 2020) et a deux missions principales :

- la défense des intérêts communs de la brasserie française et de la profession,
- la valorisation de la bière française, de son patrimoine et du savoir-faire exceptionnel de ses brasseurs.



La Fédération Française des Spiritueux

Créée en 1996, la FFS est une organisation professionnelle qui représente les producteurs et les distributeurs français de boissons spiritueuses. Elle regroupe près de 250 entreprises (des PME aux groupes à vocation internationale). 95 % des entreprises sont issues de PME-TPE.

Les spiritueux sont des boissons alcoolisées obtenues par distillation, macération ou infusion de matières premières agricoles. Il s'agit de boissons d'origine exclusivement agricole. On dénombre 44 catégories de spiritueux (absinthe, anisé, Armagnac, Calvados, Cognac, eau-de-vie de fruit, genièvre, gentiane, liqueur et crème de fruit, rhum, vodka, whisky...)

et 51 indications géographiques. Un fabuleux patrimoine qui attire chaque année près de 2 millions de visiteurs dans les sites de production.



La Fédération Française des Vins d'Apéritif

Avec plus de 50 années d'existence, la FFVA est une fédération de producteurs et de distributeurs de vins d'apéritif.

On dénombre trois grandes catégories de produits : les vins aromatisés, les vins mousseux, les vins de liqueur. La FFVA traite tous les sujets d'intérêt général pour la profession, en coordination avec les autres associations professionnelles du secteur. La FFVA fait partie de la Maison des Vins et Spiritueux. Par ailleurs, la FFVA est membre de la CPME, et du Comité Européen des Entreprises du Vin (CEEV), au niveau Européen.



Agnès d'Anthony
Présidente
de Prévention
et Modération

En 2024, Prévention et Modération célébrera ses 5 ans. Durant ces cinq années, l'association s'est imposée dans le domaine de la prévention, œuvrant à créer des liens forts avec son écosystème, à mobiliser les entreprises de diverses filières et à élaborer des projets concrets et pérennes.

À l'occasion de ce cinquième anniversaire, nous sommes fiers de toujours pouvoir compter sur des partenaires de la première heure, comme SAF France, avec qui nous luttons contre les Troubles Causés par l'Alcoolisation Fœtale (TCAF) depuis 2020, mais aussi la Prévention Routière avec qui nous renouvelons pour deux ans notre convention de partenariat qui nous unit depuis déjà quatre ans.

Nos efforts communs portent leurs fruits et, avec nos partenaires, nous constatons que les habitudes de consommation des Français évoluent positivement. En effet, les dernières études des autorités sanitaires révèlent que la modération gagne du terrain grâce à une meilleure connaissance des repères de consommation, une préoccupation accrue pour la santé, mais aussi grâce au développement d'offres faiblement ou très peu alcoolisées.

Pour autant, il reste beaucoup à faire, notamment auprès des publics les plus vulnérables comme les mineurs et les femmes enceintes, qui sont encore trop nombreuses à ignorer les conséquences d'une consommation, même faible, d'alcool. Prévention et Modération doit être à la pointe de ces défis qui, pour être relevés, nécessitent une approche multidisciplinaire et la mobilisation de tous les acteurs, qu'ils soient publics ou privés, professionnels de la santé, associations, éducateurs, commerçants ou producteurs.

Prévention et Modération est unique par la diversité de ses adhérents et de son réseau. Ces particularités constituent sa force et sa raison d'être. Les enjeux liés à la promotion d'une consommation d'alcool modérée et maîtrisée sont cruciaux et engagent notre responsabilité. C'est pourquoi nous restons pleinement mobilisés pour les cinq prochaines années.

A. d'Anthony

PRÉVENTION ET MODÉRATION, FÉDÉRER LES INITIATIVES

Plus de 30 ans de prévention

Prévention et Modération est chargée de promouvoir la consommation responsable de boissons alcoolisées, notamment via les repères de consommation et de prévenir les consommations à risque.

Fondée en 2019 par les Brasseurs de France, la Fédération Française des Spiritueux et la Fédération Française des Vins d'Apéritif, elle s'appuie sur un réseau d'entreprises soucieuses de prévenir et de réduire les risques liés à une consommation inappropriée de leurs produits.

Elle inscrit son action dans la continuité d'une démarche collective initiée il y a près de 35 ans, en inscrivant son action dans le prolongement d'Entreprise & Prévention, créée en 1990 et de « Avec Modération ! » en 2015.

Notre démarche

L'action de Prévention & Modération se fonde sur la conviction que les filières de producteurs ont une responsabilité dans la promotion d'un modèle de consommation à moindre risque, mais également une valeur ajoutée en la matière du fait de la bonne connaissance des consommateurs, de leurs habitudes de consommation et d'une expérience reconnue dans la prévention ciblée auprès des publics à risque.



Les programmes de l'association se développent dans trois directions :

1

La prévention des comportements à risque : alcool au volant, consommation par les femmes enceintes ou encore binge drinking...

2

La promotion des comportements responsables en valorisant le bon usage des boissons alcoolisées directement auprès des consommateurs.

3

L'engagement des professionnels en coordonnant les actions d'autorégulation de la filière. Elle favorise également la généralisation des meilleures pratiques.

Le travail en partenariat constitue le mode d'action privilégié de Prévention et Modération, qui apporte un soutien à des organisations impliquées dans la réduction du risque alcool pour leur permettre de développer leurs programmes.

Elle associe à cette démarche les secteurs de la grande distribution (FCD) et des CHR (cafés, hôtels, restaurants, discothèques via l'UMIH) et initie des synergies permettant la démultiplication de messages de sensibilisation efficaces par l'ensemble des parties prenantes.

NOS PARTENARIATS, LA PRÉVENTION EN ACTION

La Prévention Routière, agir contre le risque « alcool route »

Les associations Prévention Routière et Prévention et Modération annoncent avec enthousiasme le renouvellement de leur partenariat pour les années 2024 et 2025. Celui-ci vient consolider leur engagement partagé en faveur de la sécurité routière.

Développer des outils pour sensibiliser largement

Depuis 2020, Prévention et Modération et la Prévention Routière collaborent pour promouvoir des comportements responsables sur les routes. Ensemble, elles ont développé des initiatives innovantes telles que la création de kits Prev&Go, des ateliers éducatifs, et la mise en place d'un réseau d'étudiants ambassadeurs.

Le renouvellement de ce partenariat renforce leur engagement commun à promouvoir une conduite plus sûre et responsable.

Les nouveaux outils et programmes, développés avec le soutien de Prévention et Modération, sont devenus essentiels aux actions menées sur le terrain par la Prévention Routière pour modifier les comportements routiers.

Le partenariat a permis le développement du kit Prev&Go, soutenant ainsi les équipes dans leur mission de sensibilisation aux risques liés à la consommation d'alcool au volant. Grâce à ce soutien, des kits ont été distribués dans toutes les régions, permettant aux bénévoles de personnaliser leurs interventions, comme cela a été fait lors des tournées des plages sur l'ensemble du littoral en 2021, 2022 et 2023.



L'objectif est de réduire le nombre et la gravité des accidents de circulation, quels que soient les modes de déplacement (voitures, motos, cyclomoteurs, vélos, engins de déplacement personnel motorisés ou non, marche à pied) et les voies utilisées (rues, routes, autoroutes). Tel est le projet associatif et la raison d'être de l'association Prévention Routière, créée en 1949 et reconnue d'utilité publique en 1955. Aujourd'hui, les enjeux de mobilité amènent également l'association à s'intéresser à l'ensemble des sujets de société, allant de l'écologie à l'insertion, en passant par le bien-être et la santé.



Prévention et Modération a également appuyé le développement de l'application « Conduite Safe selon Droso », qui sensibilise sur les dangers de l'alcool au volant. L'application, composée de vidéos témoignages, d'exercices et d'explications, propose deux modules interactifs. Elle est devenue un outil clé lors des interventions en entreprise et dans les établissements scolaires.

Soutenir les jeunes qui s'engagent contre le risque « alcool route »

En 2022, avec le soutien de Prévention et Modération, la Prévention Routière a lancé un réseau d'étudiants ambassadeurs pour sensibiliser sur les risques de l'alcool. Ces ambassadeurs, au nombre de 168 issus de 33 établissements d'enseignement supérieur, ont pour mission de promouvoir la responsabilité auprès de leurs pairs.

Durant leur première année, ils ont réalisé 27 actions de sensibilisation sur les campus, touchant plus de 2 700 étudiants. Depuis la rentrée 2023, l'objectif est d'élargir et de renforcer ce réseau.



120 actions de sensibilisation

aux risques « alcool et route » entre 2021 et 2023

120 000 personnes sensibilisées
grâce à l'ensemble des outils financés par P&M entre 2021 et 2023

4 000 personnes sensibilisées
au cours de la tournée des plages 2023

CHIFFRES CLÉS

168 étudiants ambassadeurs formés

2700 étudiants sensibilisés
lors de l'année scolaire 2022/2023

SAF France, lutter contre l'alcoolisation des femmes enceintes

En 2024, Prévention et Modération poursuit son partenariat avec SAF France pour continuer à diffuser le message « zéro alcool pendant la grossesse » et à sensibiliser contre les Troubles Causés par l'Alcoolisation Fœtale (TCAF) et le Syndrome d'Alcoolisation Fœtale (SAF).

SAF France s'engage aussi à promouvoir la santé des enfants à naître, à garantir l'égalité des chances dès la naissance et à soutenir le droit des femmes à bénéficier d'un accès complet à la santé et à un accompagnement adapté.

En unissant nos efforts, il est possible d'éradiquer le SAF dans un délai de 5 ans. Une telle réalisation serait un pas monumental vers la protection de la santé des générations futures et la garantie d'un départ équitable dans la vie pour tous les enfants.



SAF France œuvre depuis 30 ans dans la recherche, le diagnostic, la prise en charge et la prévention du SAF et des TCAF. Reconnue par ses pairs, SAF France œuvre pour la reconnaissance, la prévention et l'accompagnement des personnes atteintes de TCAF. Son intervention auprès de nombreuses instances a permis de sensibiliser les pouvoirs publics, la société civile et les sociétés savantes représentatives. L'expertise de SAF France est reconnue au niveau national et international.



Le SAFTHON, le tour de France contre l'alcoolisation fœtale

À l'occasion de la Journée Internationale des TCAF, le SAFTHON se fixe comme objectif la sensibilisation et la défense des droits des enfants. Tout au long de l'été, les bénévoles se mobilisent à travers le pays pour lutter contre la première cause évitable de handicap en France.



Denis Lamblin, Président de SAF France, déclare : « Chaque année, le fléau de l'alcoolisation fœtale touche plus de 15 000 nouveau-nés en France.

Les études, comme celle menée avec le cabinet d'études Opinionway cette année, démontrent que 27 % des femmes continuent de consommer de l'alcool pendant leur grossesse en France.

Il est important d'agir vite et ensemble afin d'informer le plus précocement possible. Grâce à nos actions concertées, nous sensibilisons le grand public, les collégiens, les femmes enceintes et les professionnels du médico-social, au message vital : 'Il n'y a pas de consommation d'alcool sans risque pendant la grossesse.' Notre impact lors du SAF-THON et dans les établissements éducatifs montre que nous avançons dans la bonne direction pour éradiquer ce fléau mais nous avons besoin du soutien de tous les acteurs pour réduire drastiquement le SAF en France. »

L'opération « Tables Jaunes », une mobilisation multi-filières

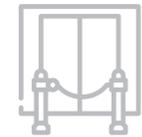
L'opération « Table Jaune » vise à mobiliser activement les bars, cafés, hôtels, restaurants et discothèques dans la lutte contre l'alcoolisation fœtale.

En 2023, la deuxième édition de l'opération « Tables Jaunes », réalisée en partenariat avec l'UMIH et Prévention et Modération, a remporté un succès notable avec la participation de 453 établissements.



453 CHR
D impliqués

dans l'opération Tables Jaunes 2023
réalisée en partenariat avec l'UMIH



1424 actions
de sensibilisation
et manifestations

depuis le début du partenariat



CHIFFRES CLÉS

170 millions
de personnes exposées

au message
« Zéro alcool pendant la grossesse » en 2023
(audiences cumulées)



418 000 outils
distribués

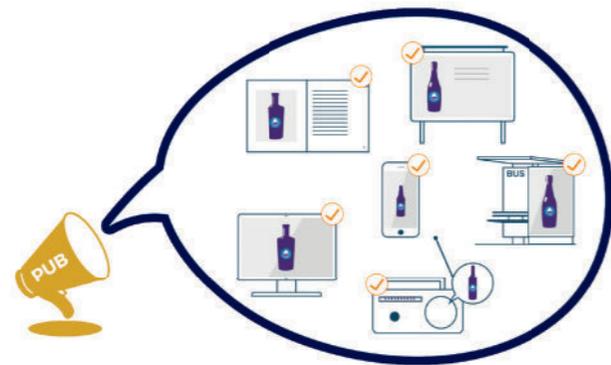
dans le cadre de l'Opération
des Tables Jaunes 2023



AGIR PAR LA FORMATION

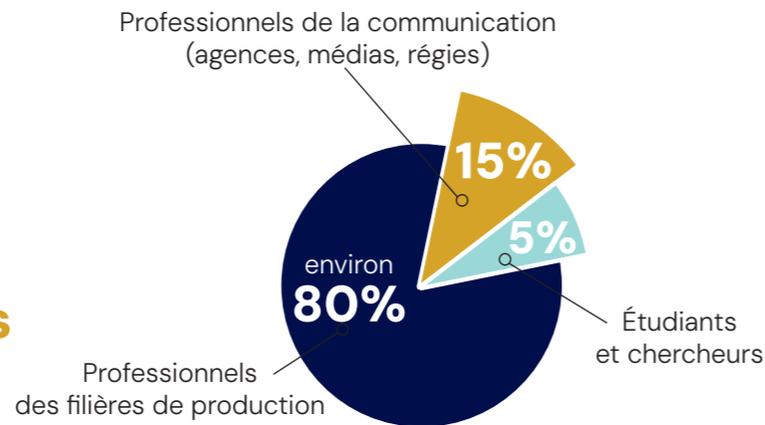
Loi Evin, mode d'emploi

La formation « Loi Evin, mode d'emploi » a été développée par les fédérations du secteur des boissons alcoolisées sous l'égide de Prévention et Modération pour renforcer l'auto-régulation. Elle présente l'ensemble des règles sur la publicité des boissons alcoolisées, comme la loi Evin et la Recommandation alcool de l'ARPP. Il s'adresse aux employés des entreprises de boissons alcoolisées, des agences de publicité, des médias et à tous les professionnels créant des contenus publicitaires pour les boissons alcoolisées.



CHIFFRES CLÉS

1058 personnes formées
en 2023



« -18 ans, je contrôle ! »

En partenariat avec la Fédération du Commerce et de la Distribution (FCD), le Groupement Les Mousquetaires et le Mouvement E. Leclerc, Prévention et Modération et Vin & Société ont conçu un module e-learning pour former les personnels de caisse à la bonne application de l'interdiction de la vente d'alcool aux mineurs. Intégré depuis 2020 aux formations des enseignes, ce module permet de parcourir l'ensemble des situations auxquelles sont confrontés ces personnels.



CHIFFRES CLÉS

Plus de 50 enseignes

impliquées dans le programme de formation

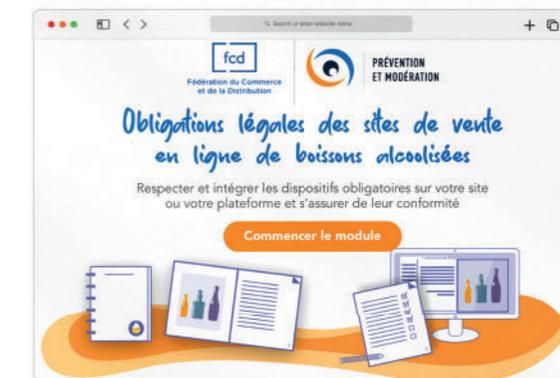


30 000 points de ventes

ont relayé le module de formation

Vente en ligne

Avec la Fédération du Commerce et de la Distribution (FCD), Prévention et Modération a créé un e-module permettant aux distributeurs de s'informer sur les différentes obligations légales relatives à la vente en ligne de boissons alcoolisées. À travers différents guides, le participant apprend comment respecter et intégrer les dispositifs obligatoires sur son site de vente en ligne.



LA MODÉRATION, UN COMPORTEMENT EN PROGRESSION

Année après année, la modération gagne du terrain chez les Français.

Baisse de la consommation moyenne des Français¹



Des repères de consommation bien connus²



Une modération au quotidien³



Recul de la consommation chez les adolescents⁴



Baisse de la mortalité liée à l'alcool⁵



1 OFDT - Séries statistiques. 2 OFDT - Bilan 2022. 3 Santé publique France - BEH 2019. 4 OFDT - Bilan 2023. 5 Santé publique France - BEH 2019.

CONSOMMER MODÉRÉMENT PROFITER PLEINEMENT

01 SAVOIR DIRE NON

02 RESPECTER LE CHOIX DE NE PAS BOIRE

03 SERVIR LA JUSTE MESURE

04 BOIRE DE L'EAU ET MANGER RÉGULIÈREMENT

EN SAVOIR PLUS SUR LE VERRE STANDARD

1 verre d'alcool = 10 g d'alcool pur





**LES SPÉCIALITÉS
DE NOS
RÉGIONS,
MEILLEURES
AVEC
MODÉRATION**

L'ALCOOL, C'EST MAXIMUM 2 VERRES PAR JOUR
ET PAS TOUS LES JOURS